



Mieterschutz Lëtzebuerg, asbl

Défense des locataires Luxembourg, asbl

Numéro RCS : F12908

Communiqué de presse

Garantir la dignité humaine des locataires, aussi pendant la crise sanitaire !

Le Mieterschutz Lëtzebuerg a favorablement accueilli la décision du Gouvernement de geler les loyers jusqu'à la fin de cette année et d'interdire des expulsions locatives pendant l'état de crise jusqu'en juin 2020.

Nous constatons que la pandémie est toujours là, qu'elle nous accompagnera malheureusement pendant un bon bout de temps, d'autant plus que nous traversons actuellement une deuxième vague, plus intense encore que la première. Malgré ce constat, **le gouvernement n'a pas encore signalé sa volonté de geler les loyers au-delà du 31 décembre, ni de faire respecter celui qui a cours et les expulsions locatives ont déjà pu reprendre il y a plusieurs mois.** Depuis, des locataires, souvent des familles avec enfants, ont été mis à la rue. Ces expulsions peuvent être le résultat de pressions exercées sur les locataires ou d'une poursuite du profit par des entreprises et leurs sous-entreprises qui se soustraient à toute responsabilité, par exemple en voulant rénover les habitations en logements de luxe. Nous constatons que des locataires de logements sociaux sont aussi mis à la rue à cause d'un système aberrant qui fonctionne sur la base d'un « roulement » ou pour des raisons farfelues qui ne concernent ni le paiement du loyer, ni l'état du logement. Cet état des choses ajoute de la pression à des services sociaux qui ont déjà beaucoup de travail pour faire face aux effets de la crise sanitaire et souvent eux-mêmes touchés par celle-ci.

Le Mieterschutz Lëtzebuerg doit malheureusement constater que les expulsions se sont accumulées, que certains services sociaux sont débordés pour traiter tous les cas et que le nombre de logements sociaux et abordables est loin d'être suffisant. Ces expulsions touchent le plus souvent les familles les plus précaires et les plus démunies, n'ayant pas les moyens financiers de pouvoir trouver un logement sur le marché privé, et en plus souffrant des discriminations sur ce marché, soit à cause de leur situation personnelle, soit à cause de leurs origines, soit à cause d'un mélange des deux. La crise sanitaire actuelle n'aide pas à trouver ou

retrouver du travail alors que de nombreux secteurs d'activité ont vu leur activité réduite à des niveaux dramatiques.

Nous exigeons du Gouvernement luxembourgeois plusieurs actions, reflets de son action solidaire envers les plus vulnérables :

1. **Arrêt immédiat des expulsions locatives pendant toute la durée de la pandémie;**
2. **Une aide d'urgence pour les loyers impayés dus à la crise COVID19;**
3. **Sanctionner le non-respect du gel de l'augmentation des loyers qui courre jusqu'à la fin de l'année et prolonger celle-ci pour la durée de la crise;**
4. **Mise en place d'urgence de capacités d'accueil supplémentaires surtout pour les familles.**

Quelle est la logique de recommander aux citoyens de « rester chez eux » si certains n'ont plus de toit sur la tête, surtout quand dans le processus des enfants sont mis à la rue et risquent d'être séparés de leurs parents par les services publics ? Où est la logique, la justice et la dignité humaine ?

La responsabilité de la société, c'est celle de protéger les plus défavorisés, les plus précaires, les plus faibles, surtout en temps de crise. Actuellement, cette responsabilité n'est pas entièrement assumée.

Nous lançons également un appel à signer la [pétition « STOP des expulsions pendant la crise COVID19 ! Bleift Doheem ! »](#).

Le comité du Mieterschutz Lëtzebuerg / Association de défense des locataires

Luxembourg, le 13 novembre 2020

Contact : info@mieterschutz.lu